

Chers membres SPVal,

Ce bulletin vous informe des différents dossiers traités par la SPVal depuis la reprise de janvier.

Olivier Solioz, président



## AD extraordinaire du 23 janvier 2019

Les délégués SPVal ont confirmé Olivier Solioz à la Présidence de la SPVal pour un 2<sup>ème</sup> mandat portant sur la période administrative 2019-2023.

## Décision du Conseil d'Etat

• **Temps d'école 1H-2H** : En séance du 23 janvier 2019, le Conseil d'Etat a décidé d'augmenter le temps scolaire des 1H de 4 périodes (12 à 16) pour la rentrée 2020.

<http://www.spval.ch/actualites/augmentation-en-1h-du-temps-scolaire>

Les 2H conservent leurs 24 périodes.

**L'attribution pour la classe sera de 28 périodes.**

L'articulation des horaires et des matinées d'école 1H, 1H-2H et 2H sont de la compétence des directions.

*Les organisations locales risquent d'être diverses et variées !*

*Affaire à suivre de près dans chaque école !*

La SPVal n'est pas entièrement satisfaite de la variante retenue et regrette que des séances de travail avec le DEF et le SE n'aient pas eu lieu avant la communication médiatique.

• **Un coefficient de 1,3** sur les parts d'expérience des enseignants sera introduit à la rentrée scolaire 2019/2020.

## Suivi sur 2 ans

Le Conseil d'Etat prend le temps à sa disposition (au maximum 18 mois) pour exécuter la motion acceptée par le Grand Conseil.

La SPVal insiste et rappelle qu'il faut chercher le dialogue avec les directions.

**En cas de grosses difficultés, le DEF précise :**

*Aujourd'hui, le personnel enseignant sait qu'il peut s'adresser au Service de l'enseignement pour régler les situations qui présenteraient une difficulté. Suivant les messages communiqués depuis l'adoption de la LEP, nous confirmons que le discernement doit éclairer les décisions. Aussi, si le principe du suivi sur deux ans est la règle, les dérogations sont possibles, non par commodité mais selon :*

- le profil de la classe et des élèves
- la qualité relationnelle
- le niveau de compétence
- la planification des formations.

## Examens cantonaux 2019

Les épreuves de 4H et 8H seront mises en page par un graphiste.

Les adaptations de base pour les élèves Dys sont prévues ainsi : police d'écriture = Arial, taille 12, interligne 1.5 pour les paragraphes et 1.15 pour les consignes.

Pour d'autres adaptations, la direction doit adresser une demande particulière au SE afin d'obtenir les documents en format PDF que les enseignants spécialisés pourront modifier en fonction des besoins particuliers des élèves.

Les professionnels du Centre ICT-VS peuvent apporter leur soutien logistique et technique.

## Formation 3H

Les 3-9-14-16 et 21 mai 2019 des formations obligatoires réuniront les 3H autour des nouveaux moyens de mathématiques en lien avec la plateforme ESPER.

Les directions transmettront aux enseignants concernés les informations organisationnelles.

Une séance de rattrapage est prévue le 13 août 2019.

## Bourse d'emploi en ligne

Les nouveaux postes mis au concours par l'Etat du Valais sont désormais accessibles via le *E-recrutement*. Consultez les différentes infos et postulez directement "en ligne" :

<https://www.vs.ch/web/srh/stellenbourse>

La SPVal centralise les offres d'emploi :

<http://www.spval.ch/ressources/mises-au-concours/bulletin-officiel-offres-d-emploi>

## Transports d'élèves en véhicule privé

En cas de maladie ou blessure d'un élève, il faut respecter quelques principes avant de faire monter un élève dans un véhicule privé :

- avertir les parents et la direction
- consulter le 144 (urgences pédiatriques 027 603 41 41)
- régler le transport de l'élève (parents, ambulance, autre moyen)

L'autorisation des parents est obligatoire pour transporter l'enfant dans un véhicule privé (avec rehausseur, si l'enfant a moins de 12 ans).

Deux personnes sont indispensables à ce transport. L'enseignant reste le seul responsable de l'élève.

Selon l'article 30 al. 1 LPSO, la direction peut imposer à un enseignant de transporter un élève dans son véhicule. Elle doit néanmoins faire preuve de bon sens en prévoyant, à l'avance, une personne d'accord de le faire.

## Commission Culturelle : Sortie raquettes

Le dimanche 17 mars 2019, la traditionnelle sortie raquettes vous est proposée par la Commission Culturelle. Montana et sa magnifique vue sur les 4000 valaisans vous attendent. Une fondue comblera les participants en fin de matinée.

<http://www.spval.ch/evenements/sortie-raquette-3>

Délai d'inscription : 25 février 2019

-> [spval@bluewin.ch](mailto:spval@bluewin.ch) ou 079 297 53 46

## SER

La SPVal recherche une personne vérificatrice des comptes SER. Le mandat s'étend de 2020-2024. La commission fonctionne par tournus et par alternance entre les associations romandes.

Merci de vous annoncer chez : [presidence@spval.ch](mailto:presidence@spval.ch)

## Tournoi de foot pour les Enseignants Valaisans Francophones

Le 29 mai 2019 est organisé à Chalais le 1<sup>er</sup> Tournoi de foot pour les Enseignants Valaisans Francophones (TEVF).

Informations et détails :

<http://www.spval.ch/evenements/tournoi-de-foot-des-enseignants-valaisans-francophones>

Délai d'inscription des équipes : 3 mars 2019

chez [fabrice.ballestraz@gmail.com](mailto:fabrice.ballestraz@gmail.com)

## Croix-Rouge

L'Etat du Valais offre un service de garde pour les enfants (1H à 8H) de ses employés. 30 heures sont prises en charge par enfant et par année.

<http://www.spval.ch/documents-divers/affiche-croix-rouge.pdf/view>

<http://www.spval.ch/documents-divers/informations-pratiques-croix-rouge.pdf/view>

## Semaine Romande de la Lecture

Du 18 au 22 mars 2019, le SER vous propose de découvrir les "Trésors de la SRL".

Pour le détail des informations :

<http://semaine-romande-lecture.ch>



## Calendrier SPVal

Les délégués SPVal - SER - FMEP sont invités à réserver les dates suivantes :

AD / SER	18 mai 2019
AD / SPVal	25 mai 2019
AD / FMEP	9 novembre 2019

Dès aujourd'hui, agendez votre Assemblée de district 2019 .

Merci de transmettre à votre direction ce calendrier pour éviter un conflit de dates !

Hérens	5 avril 2019	Vex
Entremont	9 avril 2019	Vollèges
Sion	16 avril 2019	Savièse
AMES	17 avril 2019	Martigny
Sierre	30 avril 2019	St-Léonard
Monthey	1 <sup>er</sup> mai 2019	Vionnaz
Conthey	3 mai 2019	Nendaz
St-Maurice	7 mai 2019	Massongex
Martigny	8 mai 2019	Saillon

Pour des questions ou des demandes de précisions sur les éléments présentés dans ce bulletin d'information, merci d'envoyer un courriel à : [presidence@spval.ch](mailto:presidence@spval.ch)

Le Président et l'Administratrice de la SPVal sont à votre disposition. Contactez-les !

Olivier Solioz – 079 286 67 90 – [presidence@spval.ch](mailto:presidence@spval.ch) OU [www.spval.ch](http://www.spval.ch) - [spval@bluewin.ch](mailto:spval@bluewin.ch) - 079 297 53 46